

L'ÉCART ENTRE L'ÉCRIT ET L'ORAL EN FRANÇAIS : HYPOTHÈSES SYSTÉMIQUES SUR L'AVENIR DE L'ORTHOGRAPHE

doi.org/10.15452/SR.2021.21.0001

Louis Begioni

Université de Rome Tor Vergata

Italie

louis.begioni@gmail.com

Résumé. Cette étude se propose de faire des hypothèses sur une évolution de l'orthographe de la langue française et ce, en prenant en compte les tendances de son évolution typologique. Parmi les langues romanes, la langue française est sans aucun doute celle pour laquelle on peut observer l'écart le plus important entre le code écrit et le code oral et elle peut être qualifiée de « semi-phonémique ». Afin de comprendre et analyser les mécanismes cognitifs et linguistiques sous-jacents à la spécificité de la langue française, l'analyse des changements systémiques du lexique du français a été privilégiée. Le processus de « démorphologisation » du substantif du latin aux langues romanes constitue le mécanisme le plus important pour comprendre le phénomène de la réduction syllabique des mots. C'est la raison pour laquelle, dans la langue parlée, les tronctions sont fréquentes et peuvent aboutir à des graphies de plus en plus raccourcies. Cette évolution systémique qui rapproche typologiquement le français des langues de type isolant va donc élargir l'écart entre l'écrit et l'oral et permettre d'envisager des hypothèses nouvelles pour l'avenir et l'enseignement du système orthographique.

Mots-clés. Orthographe française. Lexicologie. Diachronie du français. Psychomécanique du langage. Typologie lexicale. Linguistique comparée des langues romanes.

Abstract. The Gap between Writing and Speaking in French: Systemic Hypotheses about the Future of Orthography. This study proposes to make hypotheses on an evolution of the orthography of the French language, considering the trends of its typological evolution. Among the Romance languages, French, which can be qualified as “semi-phonemic”, is undoubtedly the one in which we can observe the largest gap between the written and oral codes. In order to understand and analyse the cognitive and linguistic mechanisms underlying

the specificity of the French language, the analysis of systemic changes in the lexicon of French was privileged. The most important mechanism for understanding the phenomenon of syllabic reduction of words is the process of “demorphologization” of the substantive from Latin to Romance languages. This is the reason why, in the spoken language, truncations are very frequent and can lead to increasingly shortened spellings. This systemic development, which typologically brings French closer to isolating languages, will therefore widen the gap between writing and speaking and allow to consider new hypotheses for the future and the teaching of the orthographic system.

Keywords. French orthography. Lexicology. Diachrony of the French language. Psychomechanics of language. Lexical typology. Comparative linguistics of Romance languages.

1. Réflexions liminaires

Notre étude se propose de faire des hypothèses sur une évolution de l'orthographe de la langue française et ce, en prenant en compte les tendances de son évolution typologique. Parmi les langues romanes, la langue française est sans aucun doute celle pour laquelle on peut observer l'écart le plus important entre le code écrit et le code oral. Par exemple, l'italien et l'espagnol sont des langues « phonémiques » alors que le français pourrait être qualifié de « semi-phonémique ». En effet, ce dernier possède un système orthographique complexe dans lequel à un son déterminé peut correspondre à un ou plusieurs graphèmes. Cette situation est due en grande partie à l'histoire de l'orthographe française. En ancien français qui était encore majoritairement phonémique, celle-ci était très fluctuante et les graphies non encore fixées ; ainsi dans un même manuscrit un mot pouvait être orthographié de différentes manières. Au XVII^e siècle, l'Académie française va établir des règles qui constituent pour la plupart les fondements de l'orthographe contemporaine. Cette fixation de la langue écrite face à une évolution de la langue orale va provoquer des écarts de plus en plus importants entre les deux codes. Les élèves français, dont les pratiques de lecture ont profondément évolué, maîtrisent de plus en plus difficilement l'écrit, font de nombreuses fautes d'orthographe. Cette situation s'étend également chez les jeunes adultes à l'université et en milieu professionnel. L'une des causes est sans doute à chercher dans le recul de la lecture « traditionnelle » face à une langue parlée en constante évolution et à l'émergence d'un nouveau type d'écriture dans le cadre de l'utilisation de dispositifs technologiques (ordinateurs, tablettes, téléphones portables). La fixation des mots dans leur image graphique devient de moins en moins stable et la relation entre le signifiant et le signifié tend à changer de fonctionnement. Afin de comprendre et analyser ces mécanismes cognitifs et linguistiques, nous proposons d'analyser les changements systémiques du lexique de la langue française. Le processus de « démorphologisation » du substantif du latin aux langues romanes que Gustave Guillaume a dénommé « déflexivité » est le plus avancé en français (Guillaume, 1964 et 1973). Le mot français tend à perdre sa morphologie post-nominale surtout à l'oral ; c'est désormais le déterminant qui porte la morphologie (genre et nombre) avec l'apparition de l'article ; ainsi le mot, fermé à droite sur le plan prosodique par un accent tonique final – l'un des éléments fondamentaux de la déflexivité – apparaît comme de plus en plus compacté avec une construction qui se fait directement au niveau de la langue et non plus au niveau du discours comme c'est le cas dans les autres langues romanes (Begioni & Rocchetti, 2010). Cela rend de plus en plus opaque une analyse en racine étymologique ; ainsi le rapport entre le mot « eau » et la racine latine « *aqua-* » n'est ni évident ni immédiat. Cette tendance au « compactage » phonique rend donc le mot français de moins en moins analysable et la relation cognitive entre le signifiant et le signifié devient de plus en plus abstraite. C'est la raison pour laquelle dans la langue parlée les troncations sont très fréquentes et peuvent aboutir à des graphies de plus en plus raccourcies : « ordi » pour « ordinateur », « compet » pour « compétition » etc. Cette évolution systémique qui rapproche typologiquement le français des langues de type isolant va donc élargir l'écart entre l'écrit et l'oral et nous permettre d'envisager des hypothèses « hardies » pour l'avenir du système orthographique du français.

2. L'évolution du lexique du latin au français

L'évolution du lexique du latin aux langues et plus particulièrement à la langue française doit être replacée dans le cadre général de ce que nous appelons la « systémique diachronique » qui envisage les changements linguistiques dans le cadre du système qu'est la langue. Le mécanisme qui permet de comprendre et d'analyser ces changements est la déflexivité. La déflexivité est un mécanisme que l'on peut observer dans l'évolution des langues de type flexionnel. C'est tout particulièrement le cas de l'évolution du latin aux langues romanes. Le terme de déflexivité a été créé par Gustave Guillaume, il s'applique à des déplacements – généralement des antépositions – de marques morphologiques dans le domaine nominal et dans le domaine verbal (Guillaume, 1964). Ce processus s'accompagne d'une dématérialisation qui aboutit, dans le cas de l'article, à une forme liée dématérialisée. Dans le cas des opérations qui aboutissent à la constitution de l'article dans les langues romanes, on observe, dès le latin vulgaire, une antéposition prépondérante de *ipse*, puis de *ille*, contrairement aux usages du latin classique et ce, avant même l'émergence de l'article. On peut se demander si l'opération d'antéposition ne précède pas le choix de la forme de l'article. D'abord la place commence à signifier la fonction, le genre et le nombre se fixent sur un déterminant, d'abord *ipse* puis *ille*. Pourquoi *ille* ? Le sujet exprime le genre, le nombre, la fonction et la personne (3^e quand le substantif est exprimé). *Ille* est donc préféré car il peut exprimer le genre, le nombre et la 3^e personne, tout en pouvant introduire (actualiser) le nom car c'est un déictique. Le fait de s'appuyer sur la personne verbale montre la centralité du rapport à la sphère d'appartenance. En effet, tout le système du latin, des langues romanes, sauf le français moderne, reprennent cette structure avec la référence à la personne verbale avec la sphère d'appartenance au centre du système. Si l'on regarde avec attention l'ancien français, on peut observer que ce lien reste fondamental. L'article défini est toujours lié à la troisième personne, ce qui est aussi le cas du démonstratif dans l'opposition *cist/cil* héritée de celle du latin classique *iste/ille*. Mais avec le temps, l'opposition des démonstratifs liés à la personne *cist/cil* disparaît au profit de *ce* (non marqué) au moment même où la personne verbale sort du verbe avec le pronom personnel sujet obligatoire.

Le substantif quant à lui subit une « démorphologisation » progressive qui, en français d'aujourd'hui, est la plus avancée de toutes les langues romanes. En particulier à l'oral, il devient une unité linguistique « isolée » qui ne porte plus de marques morphologiques avec une forme phonique qui a de moins en moins de rapports avec son orthographe. Il convient de replacer ce mécanisme dans l'évolution plus complexe des systèmes linguistiques. Ainsi des mots tels « maison », « cochon », « façon », etc. ne sont plus morphologiquement analysables sans la présence d'un déterminant qui porte désormais toute la morphologie. Font exception un certain nombre de substantifs au pluriel irrégulier : « cheval/chevaux », « travail/travaux », « œil/yeux », etc. (Begioni ; Rocchetti, 2019).

L'évolution que l'on peut constater du latin aux langues romanes nous montre que nous avons affaire au passage d'une langue flexionnelle à des langues qui sont toutes de plus en plus isolantes. C'est tout particulièrement le cas de la langue française pour laquelle nous proposons le qualificatif de langue « néo-isolante ». Le passage d'un type à l'autre se fait grâce à des mécanismes qui sont liés à des changements de marquage morphologique (flexions nominales

et verbales remplacées par des particules antéposées) et/ou syntaxique (anticipation du verbe, développement de la subordination, négation postposée et non plus antéposée). La prosodie entre aussi en ligne de compte car elle permet d'accompagner ou de renforcer (par exemple en latin avec l'apparition de l'accent tonique) un phénomène de changement linguistique. Le nouvel ordre des mots va aboutir à la disparition des déclinaisons (sauf partiellement en roumain). Tous ces phénomènes sont intimement liés les uns aux autres et relèvent tous de la déflexivité, mécanisme général qui implique de manière systémique tous les plans de la langue : morphologie, syntaxe, lexicale.

3. Quel rôle pour la typologie lexicale ?

Pour mieux comprendre le fonctionnement du substantif dans une langue comme le français qui sur le plan lexical acquiert des caractéristiques semblables à celles des langues isolantes, il nous semble fondamental de faire référence aux travaux d'Irène Baron et de Michael Herslund sur la typologie lexicale (2005 : 37). En effet, ils proposent de définir les langues, en particulier sur le plan lexical, en opposant les langues endocentriques aux langues exocentriques. Ainsi pour eux « dans une langue endocentrique, le monde est perçu comme une série de relations concrètes (verbes denses et précis) entre des entités sous spécifiées, alors que dans une langue exocentrique, le monde est vu comme autant de relations abstraites (verbes diffus et généraux) entre des entités spécifiées ». En partant de cette définition, la langue française – à la différence des autres langues romanes – tendrait à devenir une langue exocentrique prototypique avec des noms de plus en plus « allégés » de leur morphologie, mais avec un verbe qui suit la même tendance dans un système syntaxique de plus en plus marqué par des positions de relations plus rigides comme c'est le cas dans les langues analytiques. Toutefois, selon nous, il ne s'agit pas d'une question de « densité » sémantique (Baron ; Herslund, 2005 : 36), mais plutôt d'un problème de relation entre le compactage sémantique du nom et la rigidité syntaxique de la phrase, la démorphologisation du nom étant l'une des causes principales de son compactage syllabique. Alors que dans une langue endocentrique comme l'allemand, les combinaisons lexicales *Wasser-fall*, *Wasser-nixe* 'sirène' mettent en évidence la capacité d'association et de saisie analytique du lexique, en français le mot *eau* ne peut être associé de la même manière : il est impossible de l'analyser morphologiquement car la seule relation qu'il conserve, c'est celle qu'il exprime en tant que référent de la matière « eau ». Pour construire des mots dérivés, il faut désormais recourir à une racine savante, par exemple latine ; ainsi à partir du mot latin *aqua*, on a construit, dans la langue commune, des dérivés du type *aquarium*, *aquatique*, *aquaplanchiste*, etc. Le français se distingue, sur ce point, des autres langues romanes qui continuent d'utiliser abondamment la dérivation suffixale alors qu'en français, surtout à l'oral, celle-ci tend à être réduite au profit de séquences adjectivales et adverbiales antéposées au substantif.

D'un point de vue systémique, on peut considérer que les différences de typologie lexicale correspondent à des différences de typologie syntaxique. Les langues endocentriques, comme par exemple l'allemand, construisent le lexique en le liant à la morphologie et à la syntaxe (dérivation et composition), alors que les langues exocentriques (comme le français) ont une tendance forte à couper ce lien en utilisant des unités lexicales (nominales) compactes qui ne

renvoient qu'à des notions « en langue », d'où, par exemple, les séries *cruche, broc, pichet, pot* ... dans lesquelles les mots ne recourent plus qu'exceptionnellement à des dérivations ou compositions morphologico-sémantiques.

Ainsi, comme nous l'avons dit plus haut, le français tend, surtout dans la langue parlée, à utiliser de moins en moins la dérivation suffixale : on préfère dire, en antéposant un adjectif sémantiquement équivalent au suffixe, *la petite fille, le petit garçon* plutôt que *la fillette* ou *le garçonnet*. On voit bien que la suffixation a été anticipée sous la forme de l'adjectif antéposé *petit*. Celui-ci, pour remplacer le suffixe, a subi une réduction sémantique. Il continue d'exprimer la petitesse, mais il a aussi acquis la valeur du suffixe. Dans les autres langues romanes, il en va tout autrement et la dimension flexionnelle de la dérivation suffixale est conservée. Voici quelques exemples de l'italien et de l'espagnol : ainsi, le diminutif italien *un diavoluccio* se traduit en français par plusieurs éléments anticipés : « un bon petit diable » ; *un omaccione* par « un grand méchant homme », les adjectifs espagnols *chico, chiquito, chiquitín, chiquirritín* sont rendus en italien par *piccolo, piccoletto, piccolino, piccino* et, en français, par « petit », « plus petit », « tout petit », « vraiment tout petit ».

4. Le rôle fondamental de l'accent tonique dans l'évolution du lexique français

En latin classique, il n'y avait qu'un accent de hauteur placé sur l'avant dernière syllabe lorsqu'elle est longue ou sur l'antépénultième quand l'avant-dernière syllabe est brève. À la fin du II^e siècle, un accent tonique vient s'ajouter à l'accent de hauteur sans changement de place. Il entraîne progressivement la réduction des syllabes pré-toniques et post-toniques et aboutira, dans les langues romanes, au découpage du mot en deux parties : la première, pré-tonique, constitue le noyau sémantique du mot (= son radical), la seconde, post-tonique, porte la morphologie. Lorsqu'un suffixe vient s'ajouter au radical, s'il modifie la sémantique, il est intégré au radical et porte donc l'accent. Ainsi, le substantif latin *seniòr-em* ('vieillard' en latin classique, puis 'seigneur' – titre honorifique – à partir du VI^e siècle) a donné *signòr-e* en italien et 'seigneur' en français. On peut constater que dans les trois langues le radical reste accentué sur la même syllabe et que seuls le latin et l'italien possèdent une syllabe post-tonique atone portant la marque morphologique nominale du masculin singulier. Le fonctionnement de l'italien, hérité du latin vulgaire, se maintient dans la plupart des langues romanes, sauf en français. Dans cette langue, l'accent tonique, associé au processus de déflexivité, a contribué à éliminer toutes les marques morphologiques nominales post-toniques. Celles-ci ont été antéposées avec l'apparition de l'article. Ainsi la double morphologie nominale indiquant le genre et le nombre que l'on trouve à la fois comme désinence du nom et de son déterminant en espagnol (*las amigas/los amigos*), en italien (*le amiche/gli amici*), n'apparaît plus dans le français oral, alors qu'à l'écrit les marques morphologiques sont encore présentes (*les amies/les amis*).

On voit bien que la position finale de l'accent dans la langue française compacte à la fois phonétiquement et sémantiquement toute la partie du mot qui précède l'accent. Ce processus est, bien sûr, à mettre en relation avec l'ensemble des processus systémiques – en particulier avec la déflexivité – qui aboutissent à la démorphologisation du mot. Le changement linguis-

tique – voire typologique – s'insère donc de manière cohérente dans la logique évolutive du système. Le mot, dégagé de l'expression de la morphologie – laquelle s'est entièrement reportée sur la syntaxe – tend de plus en plus à se réduire à des monosyllabes dans lesquels l'étymon n'est pratiquement plus reconnaissable. Si l'on compare avec les autres langues romanes, on peut observer que la richesse de leurs dérivations suffixales n'a pas d'équivalent en français. Le syntagme nominal français, fermé à droite par l'accent tonique, ne peut anticiper toutes les nuances des suffixes des autres langues romanes : il doit faire des choix en relation avec les règles du système syntaxique, ce qui, dans certains cas, peut entraîner un appauvrissement sémantique ou, en tout cas, une moindre expressivité.

5. La réduction syllabique du lexique d'origine populaire en français

La disparition, en français parlé, des désinences morphologiques explique la réduction fréquente des syllabes post-toniques et les nombreuses syllabes finales présentant une voyelle muette. C'est en partie pour cela que l'on peut y observer des formes lexicales nettement plus compactes que dans les autres langues romanes. C'est la raison pour laquelle les substantifs monosyllabiques composés d'une consonne et d'une voyelle sont beaucoup plus nombreux que dans les autres langues romanes. Ainsi, il suffit de choisir une consonne, d'y adjoindre la plupart des voyelles ou des diphtongues de la langue française pour obtenir une série d'unités lexicales indépendantes les unes des autres. Par exemple, si on prend la consonne [t], on obtient la liste de mots suivants : *tas, thé, taie, temps, ton, thym, teint, thon, tout, toi*, etc., qui ont tous un sens qui leur est propre. Ce cas n'est pas isolé : avec [b], on obtient : *bas, baie, beau, bon, bout, bain, but, bien, brun, biais, bleu, bloc*, etc. En italien comme en espagnol, l'accent tonique tombe le plus souvent sur l'avant-dernière syllabe et est suivi de la marque morphologique alors qu'en français surtout parlé, celle-ci est exprimée par un déterminant antéposé. Ces deux langues ne possèdent pas autant de monosyllabes ni un tel décalage entre la prononciation du mot simple et celle des dérivés qui ne sont plus construits à partir du mot simple, mais viennent directement de la langue latine. Voici quelques couples d'exemples pour les monosyllabes que nous venons de citer, dans lesquels les dérivations ont conservé la forme d'origine du radical étymologique latin alors que les mots simples ont subi une évolution différente, aussi bien en ce qui concerne les voyelles qu'en ce qui concerne les consonnes (sauf, comme nous venons de l'observer, dans les nombreux cas où la consonne initiale s'est maintenue) : *loi/légalité, poids/pesanteur, lieu/localité, paix/pacifique, point/ponctuation, feu/focalisation, faux/falsification, froid/frigorifique*, etc.

La réduction des syllabes aboutit à la création d'un grand nombre d'homophones dont la plupart sont des monosyllabes : ce sont des mots souvent très courants qui, dans la langue parlée, posent peu de problèmes de reconnaissance, car le contexte de la communication permet de lever les ambiguïtés sémantiques. Dans les états de langue où le français a commencé à être écrit, les graphèmes correspondaient aux sons. Mais la prononciation a évolué sans que l'écriture suive cette évolution ; ainsi le code écrit a conservé une forme distincte pour des mots monosyllabiques homophones. Des monosyllabes comme *eau, au, aux, haut, os* (pluriel), *aulex*

ont une prononciation identique [ó] mais sont traités différemment par l'analyse oculaire lors de la lecture qui oblige le lecteur français, confronté à ces formes écrites, à prendre une certaine distance car la graphie ne correspond plus à la prononciation. Celle-ci fonctionne alors comme une image globale qui est reconnue spontanément par la mémoire visuelle sans passer par un décodage lettre par lettre ni par un découpage morphologique. Le lien sémantique et visuel entre l'image globale du mot et le signifié devient beaucoup plus rapide et abstrait, le mot fonctionnant désormais comme une véritable unité compacte. Il s'agit d'une différence fondamentale avec les autres langues romanes qui, pour la plupart s'écrivent comme elles se prononcent. Elles n'obligent pas le lecteur à regrouper les lettres qu'il saisit des yeux pour retrouver le son auquel elles renvoient dans la langue orale.

6. Quelles conséquences sur le plan cognitif ?

Sur le plan cognitif, le français, qui permet de moins en moins l'analyse et le découpage des mots à l'écrit, semble privilégier le recours à la mémoire visuelle, permettant ainsi un lien direct entre le mot et son signifié. Les mots sont en quelque sorte « compactés » par l'accent tonique final et d'un seul coup d'œil, on sait ce qu'un mot signifie. À l'oral, il en va de même : on n'analyse pas le lien entre chaque composante du son, mais on accède globalement à l'« image auditive » du mot. On pourrait émettre l'hypothèse que le français induit des processus cognitifs qui tendent à se distinguer de plus en plus de ceux des autres langues romanes : l'espace de stockage sémantique est bien plus important car toutes les unités démorphologisées en font partie : articles, partitif, éléments lexicaux antéposés correspondant à d'anciennes dérivations suffixales, auxiliaires, personnes verbales sujets, etc.

Dans le cadre d'une approche théorique basée sur la psychomécanique du langage (Begioni ; Rocchetti, 2010, 2019), le substantif français apparaît plus compact, avec un lien plus immédiat avec le référent. En effet, sa démorphologisation par déflexivité fait qu'il n'est plus construit en discours mais en langue. Le temps opératif nécessaire pour aller chercher le mot dans la mémoire sémantique de stockage est donc plus réduit en français dans la mesure où on n'a plus besoin de l'analyser. Au niveau cognitif, cela signifie que tout semble se passer comme si on avait, dans le cerveau, d'un côté une aire de stockage sémantique qui augmente en volume avec des temps opératifs d'accès extrêmement rapides et, de l'autre des processus syntaxiques plus développés et plus structurés d'avance, qui nécessitent peut-être des temps opératifs de mise en place plus longs.

7. La troncation syllabique en français parlé d'aujourd'hui

En français parlé d'aujourd'hui dans le registre standard et plus souvent familier, on peut observer de nombreuses troncations lexicales à droite c'est-à-dire des apocopes. Ces troncations sont très certainement causées par la démorphologisation du substantif français qui, à l'oral, n'est presque plus marqué. Ce phénomène concerne surtout les mots de plus de deux syllabes qui sont réduits à toute ou une partie du radical étymologique (Begioni, 2012).

Voici quelques exemples courants :

appli	au lieu de	application
compet	“	compétition
com	“	communication
déco	“	décoration
docu	“	documentaire
grasse mat	“	grasse matinée
keuf	est le résultat de la réduction du verlan	keufli formé sur le mot flic
kiné	“	kinésithérapeute
manip	“	manipulation
ordi	“	ordinateur
promo	“	promotion
pub	“	publicité

Dans certains cas, ces apocopes semblent réduire les apparentes dérivations suffixales – d'états de langue antérieurs – désormais lexicalisées, qui peuvent être à l'origine de brouillages au niveau des processus cognitifs de décodage. En effet, si le substantif français est de moins en moins analysable d'un point de vue, en particulier, de la dérivation suffixale, les traces d'anciennes suffixations seraient peu compatibles avec les processus cognitifs de reconnaissance du mot. Dans la liste des mots que nous avons proposés, c'est le cas des anciens suffixes lexicaux *-tion*, *-teur*. Dans toutes les apocopes du français parlé, le mot tronqué n'est plus analysé en unités séparées mais constitue un tout directement relié à son signifié. La réduction syllabique tend donc à produire surtout des mots apocopés bisyllabiques et monosyllabiques (Fridrichová, 2012, 2013) qui sont à l'origine de nombreuses situations d'homophonies.

À partir de ces réflexions sur l'évolution du lexique en français parlé, nous pouvons émettre l'hypothèse que, chez un locuteur français d'aujourd'hui, il existerait au niveau du système intériorisé qu'est la langue deux systèmes différenciés, l'un relatif au code oral l'autre au code écrit. Celui du code oral est constitué d'unités lexicales compactes directement connectées au signifié comme dans les langues isolantes, en revanche celui du code écrit contient des mots conservant les principales caractéristiques des langues flexionnelles comme la plupart des langues romanes. Ces différences profondes de fonctionnement qui provoquent des « brouillages » et des conflits systémiques dans le décryptage des mots français sont sans doute l'une des causes des difficultés d'apprentissage et d'utilisation du système orthographique par les locuteurs français. Ces phénomènes sont également amplifiés par les pratiques de lecture des nouvelles générations qui délaissent les grands textes classiques de la littérature française, marqués linguistiquement sur le plan historique et donc pas toujours correctement analysables, au profit de lectures plus actuelles en privilégiant les supports technologiques du monde d'aujourd'hui.

8. Les rectifications orthographiques de 1990 (publiées JO n°100 du 6 décembre 1990)

Les rectifications orthographiques de 1990 ne proposent que des adaptations orthographiques de détails dans une langue française en pleine mutation typologique (Baddeley ; Jejić ; Martinez, 2013). Celles-ci concernent des points précis : le trait d'union, le pluriel des noms composés, les accents (en particulier l'accent circonflexe), les verbes en *-eler* et *-eter*, le participe passé des verbes pronominaux, les mots empruntés et certaines anomalies (Biedermann-Pasques, 2006). Ces quelques modifications nous semblent très limitées et même si elles contribuent à rendre l'orthographe française un peu plus régulière, elles restent très éloignées des énormes problèmes que rencontrent les élèves, en particulier de l'enseignement primaire, dans l'apprentissage de l'orthographe (Baumard, 2004). Lorsque l'on compare le français avec d'autres langues romanes, il nous semble qu'il aurait été aisé d'adapter et donc de simplifier – en les rendant plus cohérentes – certaines orthographe à certains traits d'oralité spécifiques. Pourquoi écrire « communication » avec deux « m » alors qu'à l'oral les consonnes géminées n'existent pas en français ? Sans doute serait-il plus cohérent sur le plan systémique d'écrire *comunication comme c'est par exemple le cas dans la langue italienne où l'on écrit *comunicazione* avec une parfaite adéquation entre le code écrit et le code oral, aux douze lettres de l'écrit correspondent symétriquement les douze sons de l'oral. Cet exemple montre le long chemin qu'il reste à parcourir pour harmoniser certains traits d'oralité avec l'orthographe. Le changement des représentations culturelles de l'écrit et de l'oral dans les nouvelles générations pourra sans doute favoriser une attitude un peu plus audacieuse chez les réformateurs de l'orthographe française.

9. Quelles hypothèses pour une évolution de l'enseignement de l'orthographe ?

Dans nos réflexions, nous avons montré que les mots de la langue française se construisaient de manière de plus en plus compacte, avec des monosyllabes très nombreux. Cette évolution due à une démorphologisation plus poussée en français que dans les autres langues romanes, se renforce dans le code oral sous la forme de troncations (surtout des apocopes) qui ne font qu'amplifier les caractéristiques synthétiques du lexique d'une langue qui est en train d'évoluer vers un modèle typologique « néo-isolant ». Dans un tel contexte linguistique où, comme nous l'avons déjà dit, l'écart entre le code oral et le code écrit se creuse de plus en plus, il nous semble nécessaire de proposer des hypothèses pour une évolution de l'orthographe française et de son enseignement (Catach, 1989 et Fayol ; Jaffré, 1992).

La première hypothèse, la plus poussée mais aussi sans doute la moins adaptée à la situation socio-culturelle de la France d'aujourd'hui, consisterait à aligner le code écrit sur le code oral en privilégiant la troncation systématique des substantifs. Cette solution qui nécessiterait d'envisager de profonds bouleversements dans le passage d'un système à un autre nous semble encore peu réaliste surtout si l'on tient compte des rapports intimes qui existent entre langue et culture sur le plan des représentations. Sans doute faudra-t-il attendre encore plusieurs générations pour qu'une telle évolution soit envisageable.

La seconde hypothèse, plus adaptée au contexte linguistique et éducatif de la France d'aujourd'hui, consiste à distinguer nettement le code écrit et le code oral en leur donnant un statut de langue à part entière. En effet, comme nous l'avons montré tout au long de notre étude, les différences des processus cognitifs – entre l'écrit et l'oral – impliqués dans la reconnaissance des unités lexicales par le cerveau ainsi que dans l'apprentissage de la langue par les enfants nous poussent à suggérer d'appliquer des méthodologies différenciées pour l'approche des deux codes. Cette solution nous semble d'autant appropriée si l'on tient compte de l'écart linguistique « vécu » par les jeunes générations. La distinction de l'apprentissage de l'oral et de l'écrit – l'oral constituant la première étape dans la phase d'acquisition du langage chez l'enfant –, permettra en particulier de limiter les interférences dans la reconnaissance des unités des deux systèmes linguistiques intériorisés. La maîtrise de la langue écrite pourrait être renforcée par l'utilisation de méthodologies d'apprentissage similaires à celles du français langue étrangère ; en effet les normes orthographiques de la langue écrite sont, chez les jeunes apprenants, très éloignées de celles de la langue orale qu'ils ont intériorisée en premier. Cette solution nous semble assez facilement réalisable car tant sur le plan théorique que sur le plan pratique, l'enseignement du FLE a fait ses preuves sur le plan international. Il ne reste donc qu'à convaincre l'inspection générale de l'éducation nationale et à former les enseignants de français de l'ensemble du système éducatif. C'est sans aucun doute une tâche périlleuse dans un pays où la langue joue un rôle si déterminant dans les représentations culturelles et l'imaginaire des personnes.

Bibliographie

- ✧ BADDELEY, Susan ; JEJCIC, Fabrice ; MARTINEZ, Camille (éds) (2013). *L'orthographe en quatre temps : 20e anniversaire des Rectifications de l'orthographe de 1990 : enseignement, recherche et réforme, quelles convergences ? : Actes du colloque international de 2010*. Paris : Honoré Champion éditeur.
- ✧ BAUMARD, Marylin (2004). « Orthographe : pourquoi ça coince ? ». *Le Monde de l'Education* 325, pp. 26-40.
- ✧ BARON, Irène ; HERSLUND, Michael (2005). « Langues endocentriques et langues exocentriques. Approche typologique du danois, du français et de l'anglais ». *Langue française* 145, pp. 35-53.
- ✧ BEGIONI, Louis (2012). « J'écris comme je parle, telle est la question ? (*Si può scrivere come si parla nel francese contemporaneo ?*) ». *Quaderni di Linguistica Zen 2, Scrittura brevi nelle lingue moderne*. Napoli : Università degli Studi di Napoli « L'Orientale ».
- ✧ BEGIONI, Louis ; ROCCHETTI, Alvaro (2010). « Phénomènes de déflexivité du latin aux langues romanes : quels mécanismes systémiques sous-tendent cette évolution ? ». *Langages* 178, pp. 67-87.
- ✧ BEGIONI, Louis ; ROCCHETTI, Alvaro (2019). « Typologie lexicale comparée des langues romanes : les spécificités de la langue française et leur implication sur la cognition et la culture ». *Langages* 214, pp. 33-44.
- ✧ BIEDERMANN-PASQUES, Liselotte (2006). *Les rectifications orthographiques de 1990 : analyses des pratiques réelles (Belgique, France, Québec, Suisse, 2002-2004)*. Orléans : Presses Universitaires d'Orléans.
- ✧ CATACH, Nina (1989). « L'écriture en tant que plurisystème, ou théorie de L. Prime ». Pour une théorie de la langue écrite. Paris : Presses du CNRS.

- › FAYOL, Michel ; JAFFRÉ, Jean-Pierre (éds) (1992). *L'orthographe : perspectives linguistiques et psycholinguistiques. Langue française* 95.
- › FRIDRICHOVÁ, Radka (2012). *La troncation comme procédé d'abréviation et sa perception dans le français contemporain*. Thèse de doctorat, Université Palacký d'Olomouc, 335 p.
- › FRIDRICHOVÁ, Radka (2013). « Quelques observations sur les mots tronqués dans le français contemporain ». *Romanica Olomucensia* 25.1, pp. 1-12.
- › GUILLAUME, Gustave (1964). *Langage et Science du Langage*. Paris, Nizet et Québec : Presses de l'Université Laval.
- › GUILLAUME, Gustave (1973). *Principes de linguistique théorique de Gustave Guillaume*, recueil de textes inédits préparé en collaboration sous la direction de Roch Valin. Québec : Presses de l'Université Laval et Paris : Klincksieck.
- › JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE n°100, 6 décembre 1990, *Les rectifications de l'orthographe*.

Louis Begioni

Università degli Studi di Tor Vergata
Dipartimento di Studi letterari, filosofici e di storia dell'arte
Via Columbia 1
00133 ROMA
Italie